

Ville de Montréal
Système de gestion des décisions des instances
Note additionnelle au sommaire décisionnel

Numéro de dossier : 1030689001	
Unité administrative responsable	Arrondissement Villeray/Saint-Michel/Parc-Extension , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises , Direction
Objet	Adopter en vertu de l'article 89 de la Charte de la Ville le règlement concernant la construction, la transformation et l'occupation du Centre de tennis du parc Jarry (Tennis Canada)

L'objet du présent règlement est d'autoriser la construction, la transformation et l'occupation du centre de tennis du parc Jarry .